

Nos finances et le budget 2015 : Contexte difficile et rigueur budgétaire

Les résultats du compte administratif 2014 traduisent une amélioration de la situation financière de la commune avec notamment un fort excédent de fonctionnement malgré un contexte économique difficile.

L'objectif de l'équipe municipale est d'ailleurs de continuer à faire évoluer ce report de l'excédent de 3 % par an.

Le Budget primitif 2015 a été adopté à l'unanimité en séance du Conseil Municipal du 14 avril 2015.

Les lignes directrices du Budget Primitif 2015

Compenser la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement par une hausse maîtrisée des impôts locaux : Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier non Bâti à hauteur de 3 %.

Surveiller notre dette, nos annuités de remboursement en capital et introduire le recours à l'emprunt pour financer les investissements durables

Obtenir la confirmation des subventions attendues avant le lancement de tout projet d'investissement

Le budget primitif 2015 en chiffres

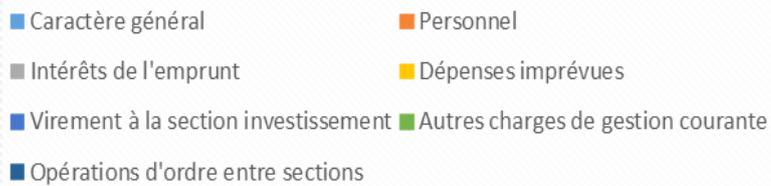
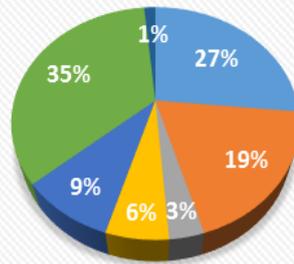
Taxes

Taux	Notre commune		
	2013	2014	2015
Habitation	13.74	13.74	14.16
Foncier bâti	20.76	20.76	21.39
Foncier non bâti	105.88	105.88	109.00

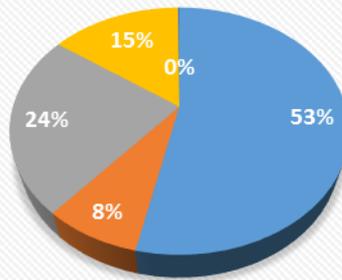
La part fonctionnement : 950 078.31 euros

Le budget de fonctionnement de la Ville s'élèvera à 950 078.31 € en 2015. Sur ce total, les dépenses atteindront 833 052.21 €. La différence recettes-dépenses équivaut à l'épargne brute de la Ville, c'est-à-dire sa capacité à autofinancer ses investissements et à rembourser ses emprunts passés soit 117 026 €. Ce montant représente près de 12 % des recettes de fonctionnement, un taux très honorable.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



La part investissement : 300 855.70 euros : les grands projets de 2015

1) Les dépenses engagées non mandatées de l'exercice 2014 :

- le panneau d'informations ;
- l'allée d'accès à l'espace culturel René Fontanilles et
- le logiciel de gestion de la médiathèque municipale.

2) Les projets 2015

- le piétonnier de la RD 1 (La Boère/Intermarché) en partenariat avec le Conseil Général ;
- le site Internet ;
- l'éclairage du terrain de football en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (S.D.E.H.G.) ;
- la modernisation de l'éclairage public en partenariat avec le S.D.E.H.G. ;
- la voirie avec la rue du chai et le chemin d'Encayla en partenariat avec la Communauté de Communes Save et Garonne (C.C.S.G.) ;
- la sécurisation de la commune par le biais des amendes de police ;
- le remplacement du matériel des services techniques et
- l'entretien du patrimoine communal.

3) Les études à lancer en 2015 :

- la voirie du chemin du canton et de la rue caoussatero en partenariat avec la C.C.S.G. ;
- l'assainissement collectif chemin du goujon en partenariat avec le Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (S.M.E.A.) et
- les documents d'urbanisme (modification et révision).

Dans un contexte où l'Etat accumule les mesures impactant les budgets des communes (baisse des dotations, réforme des rythmes scolaires prise en charge par le SIVS mais répercutée dans les participations des communes membres etc.), la commune fait le choix de continuer les investissements de manière mesurée et de ne pas fermer de services publics mais d'augmenter les impôts locaux. La pression fiscale reste tout de même des plus modérée sur la commune.

Fort de une gestion financière rigoureuse depuis plusieurs années, la commune se donne ainsi les moyens de poursuivre son programme d'investissements, en conservant des ratios financiers encore satisfaisants et tout en maîtrisant son endettement.